

solue : 1^o de toute la valeur satisfactoire et impétratoire de nos bonnes œuvres, qu'elle peut appliquer à qui elle veut, comme il lui plait, selon la plus grande gloire de Dieu ; 2^o de toute leur valeur méritoire, c'est-à-dire, de nos grâces, de nos mérites. Mais, parce que ces grâces et ces mérites, nous étant propres, sont incommunicables, elle voudra bien les garder et les conserver précieusement, comme un beau et riche trésor, dont elle nous rendra la jouissance au grand jour de l'éternité.

D. Comment pourrons-nous secourir nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs vivants et défunts, si nous ne sommes pas libres de disposer de la valeur impétratoire et satisfactoire de nos bonnes œuvres, en faveur de qui nous voulons ?

R. Loin de s'opposer à ce que nous venions au secours de ceux qui nous sont chers, ou qui se recommandent à nous, cette dévotion nous autorise, au contraire, à prier pour eux avec plus de confiance que jamais. " Supposez une " personne riche, dit le bienheureux de Mont-
" fort, qui aurait donné tout son bien à un
" grand prince, afin de l'honorer davantage.
" Ne prierait-elle pas ensuite avec plus de
" confiance ce prince de faire l'aumône à ceux
" de ses amis qu'elle verrait dans l'indigence ?
" Le même ne serait-ce pas faire plaisir à ce
" prince que de lui donner occasion de témoi-
" guer sa reconnaissance envers une personne

" qui
" app
" dir
" la s
" et c
" bon
" lais
" l'ap
" per
" sau
" ble
" spin
" nos
" qua
" un
" ron
" D.
nous
don d
R.
nous
Vierg
1^o
notre
à nou
nous
à nou
les, et
nous :
2^o
mains